

ÉVALUATION DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LE PROCESSUS DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

FABILOU

Enseignant chercheur / Chargé de cours

FSJP de l'Université de Ngaoundéré

fabilou1@gmail.com

NJIKI BIKOI Madeleine Chrystelle

Enseignante-chercheure

FSJP de l'Université de Douala

Résumé

Depuis la mise en œuvre des réformes de décentralisation au Cameroun, notamment à travers la loi de 2004 et le Code général des collectivités territoriales de 2019, l'ambition d'une gouvernance locale inclusive reste confrontée à d'importants défis, notamment en matière d'égalité de genre. Cette étude évalue l'intégration effective de la dimension genre dans les processus de décentralisation et de développement local. Elle mobilise une approche mixte (quantitative et qualitative), avec des enquêtes, des entretiens et l'analyse de documents stratégiques dans les régions de l'Extrême-Nord, du Centre et de l'Ouest. Les résultats révèlent une marginalisation persistante des femmes dans les instances décisionnelles locales, malgré leur forte implication à la base. L'étude propose des leviers politiques et institutionnels pour une gouvernance locale plus sensible au genre, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable.

Mots-clés : *Genre, Décentralisation, Gouvernance locale, Participation politique, Développement local, Cameroun*

Abstract

Since the implementation of decentralization reforms in Cameroon, particularly the 2004 law and the 2019 General Code of Decentralized Local Authorities, the goal of inclusive local governance continues to face major challenges, especially in terms of gender equality. This study assesses the actual integration of gender in decentralization and local development processes. Using a mixed-methods approach (quantitative and qualitative), the research includes surveys, interviews, and document analysis across the

Far North, Central, and West regions. The findings highlight the persistent underrepresentation of women in local decision-making bodies, despite their strong involvement at the grassroots level. The study offers political and institutional recommendations to foster gender-sensitive local governance aligned with the Sustainable Development Goals.

Keywords: Gender, Decentralization, Local Governance, Political Participation, Local Development, Cameroon

Introduction

Depuis les années 2000, le Cameroun a engagé un vaste processus de décentralisation, considéré comme un outil de modernisation de l'action publique et de promotion du développement local. Ce processus a été institutionnalisé par la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, puis consolidé par l'adoption du Code général des collectivités territoriales décentralisées (CGCTD) en décembre 2019, qui regroupe et actualise les dispositifs juridiques existants. Ces réformes visent à rapprocher l'administration des citoyens, à améliorer la qualité des services publics locaux, et à promouvoir une gouvernance locale inclusive et participative (Nzoyem, Tchikaya & Ndengue, 2021).

Cependant, malgré ces avancées normatives, l'intégration effective de la dimension genre dans les politiques locales demeure marginale. Les femmes, qui constituent une part essentielle du capital humain et social local, continuent d'être sous-représentées dans les organes de décision municipaux et régionaux. Selon Wanda, Tamo et Yembe (2022), moins de 15 % des maires et conseillers municipaux sont des femmes, et les dynamiques de leadership féminin sont souvent freinées par des pesanteurs socioculturelles et politiques.

Cette sous-représentation féminine n'est pas sans conséquences sur la prise en compte des besoins différenciés des populations dans les politiques locales. La planification et la budgétisation locales ne sont que rarement genrées, malgré les

directives de certains bailleurs et partenaires techniques (Banque mondiale, 2022 ; ONU Femmes, 2023). En outre, les Plans Communaux de Développement (PCD) – instruments stratégiques de planification locale – manquent souvent d'une analyse genrée, tant dans le diagnostic que dans les actions prévues (Ngounou & Ewane, 2021).

Dans ce contexte, l'évaluation de l'intégration du genre dans le processus de décentralisation apparaît comme un impératif stratégique, tant sur le plan de la justice sociale que de l'efficacité des politiques publiques. Elle vise à identifier les obstacles structurels et institutionnels à l'égalité de genre dans la gouvernance locale, tout en mettant en lumière les initiatives prometteuses susceptibles d'être renforcées ou reproduites.

Ce besoin est d'autant plus pressant que le Cameroun s'est engagé à respecter les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment :

- l'ODD 5, qui promeut l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles ;
- l'ODD 11, qui vise à rendre les villes et communautés inclusives, sûres, résilientes et durables.

À l'échelle continentale, le Protocole de Maputo et la Charte africaine sur les valeurs et principes de la décentralisation appellent également les États à intégrer le genre dans toutes les dimensions de la gouvernance locale.

Par conséquent, cette recherche s'inscrit dans une double logique :

- Une logique critique, qui consiste à analyser les écarts entre discours normatif et pratiques effectives ;

- Une logique prospective, orientée vers l’élaboration de recommandations pour une meilleure prise en compte du genre dans la gouvernance locale au Cameroun.

L’évaluation de l’intégration du genre dans la décentralisation et le développement local ne peut se faire sans un ancrage théorique solide permettant de saisir la complexité des rapports de pouvoir à l’échelle locale. Pour cette étude, nous mobilisons principalement deux courants théoriques complémentaires : l’approche intersectionnelle et les théories critiques du genre en politiques publiques.

L’approche intersectionnelle : une lecture systémique de l’exclusion

L’approche intersectionnelle, développée par Crenshaw (1989) dans le contexte du droit et du féminisme afro-américain, met en lumière l’interconnexion des rapports de domination (sexe, race, classe, etc.) dans les mécanismes d’exclusion sociale. Appliquée au contexte de la gouvernance locale au Cameroun, cette grille d’analyse permet de comprendre que l’exclusion des femmes – notamment rurales, peu instruites ou issues de minorités – ne résulte pas uniquement du genre, mais d’un croisement d’oppressions structurelles, incluant le patriarcat local, la centralisation étatique, la précarité économique, et parfois des dynamiques ethniques et religieuses (Collins & Bilge, 2020 ; Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023).

L’intersectionnalité révèle ainsi que les politiques de décentralisation, bien que pensées pour rapprocher les institutions des populations, peuvent reproduire des formes d’exclusion si elles ne prennent pas en compte les réalités sociales différencierées des femmes et des groupes marginalisés (UN Women, 2023). Elle invite à questionner la neutralité apparente des politiques locales.

Les théories critiques du genre en politiques publiques : déconstruire les évidences

La seconde orientation théorique est empruntée aux travaux de Bacchi & Eveline (2010) sur les politiques publiques genrées. Selon ces autrices, il ne suffit pas d'ajouter des femmes aux dispositifs existants pour atteindre l'égalité ; il faut questionner la manière dont les problèmes sont construits, les catégories utilisées (citoyen.ne, bénéficiaire, acteur local) et les pratiques institutionnelles normalisées.

Leur approche dite du “What’s the Problem Represented to Be?” (WPR) montre que les politiques sont des constructions discursives qui peuvent invisibiliser ou minorer certaines expériences, en particulier celles des femmes. Par exemple, les Plans Communaux de Développement (PCD) peuvent intégrer des actions en faveur des femmes tout en perpétuant une vision stéréotypée de leur rôle (productrices agricoles, mères, gardiennes de traditions), sans remettre en cause les inégalités structurelles (Wanda et al., 2022 ; Ngounou & Ewane, 2021).

Cette perspective critique permet donc d’interroger la performance symbolique de l’intégration du genre, en distinguant les effets de façade (inclusion rhétorique) des transformations réelles dans la redistribution du pouvoir local.

Complémentarité des approches pour une analyse holistique

Ces deux cadres – intersectionnalité et critique du genre en politiques publiques – sont complémentaires. Tandis que l’intersectionnalité éclaire les logiques d’exclusion multi-niveaux dans les territoires, les théories critiques de Bacchi & Eveline donnent des outils pour analyser le langage, les normes et les dispositifs institutionnels produits par la décentralisation.

En les combinant, il devient possible de :

- Comprendre pourquoi certaines femmes sont

- systématiquement absentes des sphères décisionnelles locales,
- Identifier comment les politiques locales participent à la reproduction ou à la contestation des rapports sociaux inégalitaires,
- Proposer des outils d'analyse et d'action orientés vers une transformation structurelle des pratiques de gouvernance locale.

La clarification des concepts clés est indispensable pour circonscrire le champ d'analyse de cette recherche. Elle permet d'éviter les confusions sémantiques et de poser les fondements d'une grille d'analyse cohérente.

Genre

Le concept de genre désigne une construction sociale et culturelle des différences entre les sexes, produisant des rapports hiérarchisés entre les femmes et les hommes. Contrairement au sexe, qui renvoie à des caractéristiques biologiques, le genre s'intéresse aux rôles, aux normes et aux représentations qui façonnent les identités et les comportements dans une société donnée (Scott, 1986).

Au Cameroun, ces constructions sociales s'incarnent dans des rôles sexués très marqués, notamment au niveau local, où les femmes sont souvent cantonnées à des fonctions dites "domestiques" ou "subalternes", tandis que les hommes occupent les fonctions de pouvoir (Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023). Dans le cadre de cette recherche, le genre est donc abordé comme un rapport social structurant les inégalités d'accès aux ressources, aux fonctions et aux prises de décision.

Décentralisation

La décentralisation est définie comme le transfert de compétences, de ressources et de responsabilités de l'État central vers des entités territoriales disposant d'une certaine

autonomie administrative et financière (Cheka, 2007 ; Nzoyem et al., 2021). Elle peut être politique, administrative ou fiscale, et repose sur une logique de proximité entre les institutions publiques et les citoyens.

Dans le contexte camerounais, la décentralisation s'est institutionnalisée à partir de 2004 et s'est renforcée avec le Code général des collectivités territoriales décentralisées (2019). Elle est supposée favoriser une gouvernance plus participative et inclusive, mais les rapports de genre y sont rarement problématisés dans leur dimension structurelle (Wanda et al., 2022). D'où la nécessité d'en interroger les fondements et les effets sous l'angle de l'égalité femmes-hommes.

Développement local

Le développement local se définit comme un processus endogène et durable d'amélioration des conditions de vie des populations à l'échelle territoriale, mobilisant les ressources locales et les dynamiques communautaires (Nzoyem, Tchikaya & Ndengue, 2021). Il suppose la participation active des acteurs locaux (élus, société civile, secteur privé) dans l'identification des besoins et la mise en œuvre des projets.

Mais cette participation est souvent différenciée selon le genre. Les femmes, en particulier, rencontrent des obstacles institutionnels, culturels et économiques à leur pleine implication dans le développement local, ce qui limite la portée inclusive des stratégies territoriales (UN Women, 2023 ; Ngounou & Ewane, 2021).

Intégration du genre

L'intégration du genre, ou *gender mainstreaming*, désigne une stratégie visant à prendre systématiquement en compte les inégalités entre les sexes dans toutes les politiques publiques, à tous les niveaux (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation). Cette approche a été promue à l'échelle internationale depuis la Conférence de Beijing (1995) et

réaffirmée par les Objectifs de Développement Durable (notamment l'ODD 5).

Au niveau local, intégrer le genre signifie que les politiques communales et régionales doivent :

- Être fondées sur une analyse différenciée des besoins selon le genre ;
- Allouer des budgets sensibles au genre ;
- Assurer une représentation équitable des femmes dans les instances de décision ;
- Produire des indicateurs genrés pour le suivi et l'évaluation (Bacchi & Eveline, 2010 ; ONU Femmes, 2023).

L'intégration du genre n'est donc pas une action ponctuelle ou additionnelle, mais un principe transversal structurant la gouvernance locale.

La littérature scientifique et institutionnelle récente révèle une tension persistante entre les principes affichés d'inclusion dans les textes de loi et les réalités de terrain, caractérisées par des pratiques souvent excluantes envers les femmes. Plusieurs axes critiques émergent de cette production.

Des textes inclusifs, mais des dispositifs peu contraignants

De nombreux travaux soulignent que les politiques de décentralisation au Cameroun, bien que porteuses de discours favorables à l'équité, n'intègrent pas de mécanismes institutionnels robustes pour garantir l'égalité de genre. Nkou (2020) montre que les cadres juridiques camerounais relatifs à la décentralisation (loi de 2004, Code général de 2019) mentionnent l'équité sociale de manière générale, sans prévoir de quotas ou de dispositifs contraignants en matière de parité dans les instances locales.

Cette faiblesse normative contribue à la sous-représentation des femmes dans les conseils municipaux et les comités de développement local (Ngounou & Ewane, 2021), d'autant que les partis politiques eux-mêmes n'intègrent pas toujours la parité comme critère de désignation des candidats (Wanda et al., 2022).

Une forte implication des femmes à la base, mais une faible participation stratégique

Plusieurs études révèlent une forte participation des femmes dans les dynamiques communautaires locales, notamment à travers les associations féminines, les groupes d'épargne ou les comités de santé (UN Women, 2023 ; Nzoyem et al., 2021). Toutefois, cette participation reste instrumentale et rarement reconnue comme une capacité politique légitime. Elle se limite souvent à des actions périphériques ou bénévoles, sans réel pouvoir décisionnel.

Cette situation traduit ce que Cornwall (2003) appelle une “invitation à participer sans pouvoir transformer”, soulignant les limites de la participation formelle dans les contextes patriarcaux. La gouvernance locale camerounaise, bien que décentralisée, reste dominée par une culture masculine du pouvoir, où les femmes doivent souvent négocier leur présence dans un espace qui ne leur est pas acquis (Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023).

Des inégalités persistantes d'accès aux ressources et aux opportunités

Un autre point récurrent dans la littérature concerne les disparités économiques entre hommes et femmes dans les collectivités locales. La Banque mondiale (2022) alerte sur le faible niveau d'inclusion financière des femmes rurales, qui, malgré leur contribution majeure à l'économie locale

(agriculture, commerce, artisanat), accèdent difficilement aux financements, à la formation ou à la commande publique.

De plus, les outils de planification locale (tels que les Plans Communaux de Développement – PCD) ne reposent pas toujours sur des diagnostics sexués, ce qui empêche une répartition équitable des ressources et un ciblage pertinent des besoins différenciés (Ngassam et al., 2020).

Des initiatives émergentes et des perspectives d'innovation

Malgré ces constats, des initiatives locales prometteuses se multiplient. Certaines communes expérimentent l'approche genre dans l'élaboration de leurs budgets ou impliquent des organisations féminines dans la planification participative (Wanda et al., 2022). Les partenaires techniques et financiers (ONU Femmes, GIZ, Banque mondiale) encouragent également le renforcement des capacités des élues locales et la production d'indicateurs genrés pour le suivi des politiques publiques.

Ces initiatives montrent que l'intégration du genre n'est pas un idéal lointain mais un processus dynamique, qui nécessite une volonté politique, des outils techniques, et une transformation culturelle à long terme.

La présente étude s'interroge sur : Dans quelle mesure la dimension genre est-elle effectivement intégrée dans le processus de décentralisation et de développement local au Cameroun ? Cette question centrale vise à évaluer à la fois les niveaux d'institutionnalisation de l'égalité de genre dans les structures décentralisées et les effets pratiques de cette intégration sur la qualité du développement local.

À partir de la littérature existante et des constats empiriques préliminaires, l'étude repose sur les hypothèses suivantes :

- L'intégration du genre dans le processus de

décentralisation au Cameroun reste marginale en raison de l'absence de dispositifs institutionnels efficaces (Nkou, 2020 ; UN Women, 2023).

- Dans les collectivités territoriales où sont mis en œuvre des mécanismes participatifs sensibles au genre, les résultats en matière de développement local sont plus inclusifs (Ngassam et al., 2020 ; Wanda et al., 2022).
- Les représentations sociales et culturelles des rôles genrés constituent un frein majeur à l'engagement des femmes dans la gouvernance locale (Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023 ; Cornwall, 2003).

Ces hypothèses permettent de croiser des variables institutionnelles, culturelles et politiques pour mieux cerner les logiques d'inclusion ou d'exclusion à l'œuvre.

L'étude adopte une approche mixte, combinant les méthodes qualitatives et quantitatives pour produire une analyse à la fois descriptive, compréhensive et explicative des dynamiques genrées de la gouvernance locale (Creswell & Plano Clark, 2017).

L'enquête se concentre sur trois régions contrastées :

- L'Extrême-Nord, caractérisée par des enjeux liés au genre et au développement dans un contexte de fragilité sécuritaire et de traditions conservatrices ;
- L'Ouest, région relativement plus urbanisée avec un fort tissu associatif féminin ;
- Le Centre, où se trouvent de nombreuses institutions étatiques et ONG internationales influentes dans la promotion du genre.

Cette diversité géographique permet de tester les hypothèses dans des contextes sociopolitiques variés.

I. Cadres conceptuels et diagnostics de l'intégration du genre dans la décentralisation

Depuis les réformes législatives amorcées en 2004 et consolidées par le Code général des collectivités territoriales décentralisées de 2019, la décentralisation au Cameroun est censée constituer un levier de participation démocratique et de développement équitable. Dans ce processus, la prise en compte de la dimension genre est de plus en plus invoquée dans les discours officiels, notamment en lien avec les engagements internationaux du pays tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes.

Cependant, une tension persiste entre les normes formelles de promotion du genre et les pratiques effectives observées au sein des collectivités territoriales décentralisées. En dépit de leur rôle central dans la dynamique communautaire, les femmes demeurent globalement sous-représentées dans les instances décisionnelles locales et accèdent difficilement aux ressources et aux dispositifs de gouvernance. Ce décalage interroge la capacité du système décentralisé camerounais à intégrer véritablement les rapports sociaux de sexe dans ses mécanismes de fonctionnement et de pilotage du développement local.

La présente partie se propose ainsi de poser les bases théoriques et analytiques nécessaires à la compréhension de cette problématique. Elle s'articulera d'une part autour des concepts clés structurant le débat sur genre et gouvernance locale, et d'autre part autour d'un état des lieux critique des pratiques d'intégration du genre dans les politiques locales, à la lumière de diagnostics institutionnels, empiriques et sociaux.

A. Cadres normatifs et théoriques de l'intégration du genre dans les politiques locales

L'intégration du genre dans les politiques locales ne saurait se comprendre sans un double ancrage : d'une part dans les approches théoriques qui expliquent la fabrique des inégalités et les logiques institutionnelles qui les reproduisent, et d'autre part dans les cadres normatifs – nationaux et internationaux – qui organisent la gouvernance territoriale et les engagements en matière d'égalité de genre.

1. Approches théoriques du genre et des politiques publiques

L'analyse de l'intégration du genre dans les politiques locales se nourrit d'abord de l'approche intersectionnelle (Crenshaw, 1989), qui montre que les formes de marginalisation vécues par les femmes dans les espaces de gouvernance ne peuvent être saisies uniquement sous l'angle du sexe, mais doivent être mises en relation avec d'autres rapports de domination : classe, territoire, ethnicité, etc. Dans les contextes décentralisés, cette perspective permet d'expliquer pourquoi certaines catégories de femmes (rurales, jeunes, analphabètes) sont davantage exclues des processus décisionnels (Cornwall, 2003 ; Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023).

Les théories du genre dans les politiques publiques apportent également un éclairage précieux. Bacchi & Eveline (2010) proposent d'analyser non seulement les politiques mises en œuvre, mais aussi les *problématisations* implicites qui orientent les choix des acteurs publics. Elles insistent sur la nécessité de déconstruire les présupposés genrés dans les textes et les pratiques administratives. Appliquée au Cameroun, cette approche invite à interroger la manière dont les dispositifs

locaux (budgets, PCD, recrutements) perpétuent ou corrigent les inégalités structurelles entre les sexes (Ngassam et al., 2020).

Enfin, la notion de mainstreaming du genre – largement promue par les institutions internationales – constitue un référentiel opérationnel qui vise à intégrer systématiquement la perspective de genre dans toutes les politiques publiques, y compris au niveau local. Mais dans la pratique, cette démarche est souvent réduite à une logique déclarative ou à des actions symboliques sans réelle portée transformative (UN Women, 2023).

2. Cadres juridiques nationaux et internationaux (CEDEF, ODD, Code des CTD)

Au niveau international, plusieurs textes fondent juridiquement l’obligation d’intégrer le genre dans les politiques locales. La Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDEF), ratifiée par le Cameroun en 1994, impose aux États de prendre des mesures appropriées pour assurer la participation pleine et entière des femmes à la vie publique et politique. De même, les Objectifs de Développement Durable (ODD) – notamment l’ODD 5 sur l’égalité des sexes et l’ODD 11 sur les villes durables – engagent les collectivités locales à promouvoir des villes inclusives et des institutions équitables (ONU Femmes, 2023 ; PNUD, 2022).

Sur le plan national, la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, ainsi que le Code général des collectivités territoriales décentralisées de décembre 2019, reconnaissent aux collectivités locales un rôle moteur dans la promotion du développement participatif. Cependant, aucun de ces textes ne contient de dispositions contraignantes spécifiques à la promotion du genre (Nkou, 2020). L’article 5 du Code des CTD évoque la participation de tous les citoyens sans

discrimination, mais sans mécanismes de suivi ou d'évaluation générés.

Dans les faits, ce flou juridique se traduit par une marge d'interprétation laissée aux autorités locales, avec pour conséquence des pratiques très inégales d'un territoire à l'autre. La mise en œuvre de dispositifs comme le budget sensible au genre reste marginale, en dépit des recommandations des partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, 2022).

Ainsi, malgré l'existence de normes juridiques ambitieuses, leur opérationnalisation au niveau local reste problématique, faute d'obligations explicites, de formation des acteurs territoriaux et de mécanismes incitatifs ou contraignants.

B. État des lieux de la participation des femmes dans la décentralisation au Cameroun

L'institutionnalisation de la décentralisation au Cameroun, consolidée par les réformes de 2004 et 2019, visait à promouvoir une gouvernance de proximité inclusive. Toutefois, la participation effective des femmes à ce processus reste largement en deçà des attentes normatives. Ce chapitre propose une analyse du niveau réel d'implication des femmes dans les instances locales à partir des données disponibles, d'études de cas locales, et d'une lecture critique des obstacles persistants.

1. Données statistiques sur la représentation féminine

Les statistiques disponibles révèlent une représentation féminine très limitée dans les conseils municipaux, les exécutifs communaux et régionaux. Selon les données de l'Élections Cameroon (ELECAM, 2020), les femmes ne représentaient que 8,9 % des maires et 25 % des conseillers municipaux élus lors des élections locales de février 2020. Au niveau régional, la proportion est encore plus faible : seulement 6 femmes sur 90

conseillers régionaux élus cette même année, soit 6,7 % (MINAT, 2021).

Le Conseil National du Genre (2022) alerte sur la persistance d'un plafond de verre politique, surtout dans les zones rurales, où la sélection des candidatures reste fortement influencée par les partis politiques dominants, eux-mêmes peu sensibles à la parité. Cette faible présence féminine se répercute dans les Plans Communaux de Développement (PCD), souvent peu sensibles aux priorités spécifiques des femmes (Ngounou & Ewane, 2021).

2. Études de cas de collectivités territoriales

Des études de terrain dans certaines communes et régions permettent d'affiner ce diagnostic. Dans la région de l'Ouest, par exemple, la commune de Bafoussam 1er s'est distinguée en instaurant un comité genre chargé de veiller à l'équité dans les projets locaux. Ce mécanisme a permis de faire émerger des initiatives économiques portées par des femmes, mais sa portée reste limitée à des actions ponctuelles faute de cadre institutionnel renforcé (Nzoyem et al., 2022).

À l'inverse, dans certaines collectivités de l'Extrême-Nord, les programmes de développement local financés par la coopération internationale (notamment le FEICOM et la coopération allemande – GIZ) ont favorisé une approche plus participative incluant des femmes leaders dans les comités de pilotage des projets. Toutefois, leur voix reste marginale dans les prises de décision stratégiques, souvent accaparées par les chefs traditionnels et les élites masculines (GIZ & FEICOM, 2023).

Ces exemples contrastés montrent que l'intégration du genre dépend largement de la volonté politique locale, de l'accompagnement institutionnel et des dynamiques communautaires spécifiques.

3. Obstacles institutionnels, socio-culturels et économiques

Les facteurs expliquant cette sous-représentation féminine sont multiples :

- **Institutionnels** : L'absence de quotas obligatoires de genre dans les textes de loi (Code des CTD) empêche l'instauration d'une parité effective. De plus, la formation des élites locales n'intègre pas systématiquement la dimension genre, ce qui limite leur capacité à concevoir des politiques inclusives (Nkou, 2020).
- **Socio-culturels** : Les normes patriarcales restent dominantes dans plusieurs régions, où la femme est encore perçue comme peu légitime pour exercer un pouvoir politique. Cette perception freine leur engagement électoral et leur acceptabilité sociale comme leaders (Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023).
- **Économiques** : L'accès limité des femmes au capital économique et foncier entrave leur capacité à financer leurs campagnes ou à peser dans les décisions d'investissement local. La Banque mondiale (2022) note que plus de 70 % des femmes rurales au Cameroun sont exclues des circuits formels de crédit, ce qui limite leur pouvoir de négociation dans l'arène locale.

Ainsi, l'analyse montre que la participation féminine à la décentralisation reste entravée par un ensemble de freins systémiques qui nécessitent des réponses intégrées : réforme juridique, sensibilisation, autonomisation économique et renforcement des capacités.

II. Évaluation critique et propositions pour une décentralisation sensible au genre

L'intégration du genre dans le processus de décentralisation au Cameroun demeure un enjeu crucial pour la réalisation d'une gouvernance locale équitable et inclusive. Malgré les avancées normatives et les initiatives sporadiques observées, les analyses montrent que la mise en œuvre reste incomplète, marquée par des lacunes institutionnelles, des résistances socio-culturelles et des insuffisances dans l'accompagnement technique et financier. Cette deuxième partie s'attache à évaluer de manière critique les dispositifs existants, les pratiques locales, ainsi que les mécanismes d'inclusion des femmes dans la gouvernance territoriale. Elle propose également des recommandations stratégiques visant à renforcer l'intégration effective de la dimension genre dans la décentralisation et le développement local. Cette démarche s'inscrit dans une perspective holistique, combinant réforme institutionnelle, sensibilisation, formation et autonomisation économique des femmes, pour dépasser les barrières structurelles et favoriser une gouvernance locale véritablement transformante.

A. Mécanismes d'intégration du genre dans les politiques de développement local

L'intégration du genre dans les politiques locales passe par des mécanismes concrets, visibles à travers les documents stratégiques des collectivités, les pratiques de budgétisation, et la qualité de la participation communautaire. Ce chapitre examine trois leviers essentiels : les Plans Communaux de Développement (PCD), la budgétisation sensible au genre, et le leadership féminin dans les dynamiques communautaires.

1. Analyse des Plans Communaux de Développement (PCD)

Les Plans Communaux de Développement (PCD), en tant qu'instruments de planification stratégique à l'échelle locale, devraient intégrer systématiquement la dimension genre. Cependant, plusieurs évaluations indiquent une faible prise en compte des priorités spécifiques des femmes dans leur élaboration. Selon Nzoyem et al. (2022), moins de 20 % des PCD dans les régions de l'Ouest et du Centre comportent une analyse genrée des besoins locaux.

Un rapport conjoint FEICOM–GIZ (2023) souligne que, dans la majorité des cas, les diagnostics communautaires à la base des PCD ne différencient pas les besoins selon le sexe, et les indicateurs de suivi restent globalement neutres au genre. Ce manque de différenciation empêche de formuler des actions ciblées pour les femmes, en particulier en matière de santé, d'éducation et d'accès aux ressources économiques.

Certaines communes pionnières, telles que Tibati dans l'Adamaoua ou Fokoué dans l'Ouest, ont intégré une perspective genre dans leurs PCD, grâce à l'appui de partenaires au développement (ONU Femmes, 2023). Ces expériences montrent qu'une volonté politique locale et un accompagnement technique adéquat peuvent faire évoluer les pratiques.

2. Budgétisation sensible au genre

La budgétisation sensible au genre (BSG) est un instrument clé pour opérationnaliser l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales. Toutefois, cette approche reste encore marginale au Cameroun. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF, 2022) indique que moins de 10 % des collectivités ont initié une démarche de BSG.

Des initiatives pilotes menées dans les communes de Bertoua 1er et Nkongsamba 3e montrent que la BSG permet de réorienter les allocations budgétaires vers des secteurs prioritaires pour les femmes, comme la santé maternelle, la formation professionnelle ou l'entrepreneuriat féminin (UN Women, 2023).

Cependant, la généralisation de cette pratique est freinée par :

- l'absence de cadre normatif spécifique,
- la faible formation des élus et techniciens locaux à l'analyse budgétaire genrée (Ngatcha-Ribert, 2023),
- et la perception erronée selon laquelle le genre relève du social et non d'une priorité transversale de gouvernance.

Une institutionnalisation progressive de la BSG au sein du Code des CTD pourrait offrir un levier important pour corriger les déséquilibres structurels dans l'allocation des ressources.

3. Participation communautaire et leadership féminin

La participation communautaire est un pilier de la décentralisation, mais le leadership féminin y reste fragile. Si les femmes sont souvent mobilisées dans les associations de base et les comités de développement, leur accès aux postes décisionnels reste limité (Ngounou & Ewane, 2021). Ce phénomène reflète une division sexuée du pouvoir au niveau local, où les hommes dominent les sphères formelles de gouvernance.

Des études de terrain menées dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Ouest montrent que le leadership féminin est plus visible dans les secteurs de la santé communautaire, de l'éducation et du commerce local, mais que ces femmes-leaders

manquent de reconnaissance institutionnelle (Tchouaket & Ngatcha-Ribert, 2023).

Plusieurs programmes d'ONG et d'agences onusiennes (Plan International, ONU Femmes) ont contribué à l'émergence d'une génération de jeunes femmes engagées dans la gouvernance locale. Le projet « *Femmes et leadership communal* » mené par ONU Femmes en 2023 dans 10 communes camerounaises a permis de former plus de 200 femmes candidates aux élections locales, dont une trentaine ont été élues.

Toutefois, pour pérenniser ces acquis, il faut renforcer les capacités politiques, juridiques et communicationnelles des femmes, tout en menant un travail de transformation des normes sociales discriminatoires.

B. Vers une gouvernance locale inclusive : leviers et perspectives

La construction d'une gouvernance locale sensible au genre implique la mise en place de mécanismes de suivi, l'adoption de politiques publiques inclusives, et une synergie renforcée entre acteurs institutionnels, communautaires et partenaires techniques. Ce chapitre explore les instruments de mesure de l'intégration du genre, formule des propositions concrètes en matière de politiques locales inclusives, et insiste sur l'importance de la coordination entre les différents niveaux d'acteurs.

1. Outils de mesure de l'intégration du genre dans les collectivités locales

L'efficacité des politiques de genre dépend largement de la capacité à les mesurer. Au Cameroun, les outils de suivi et d'évaluation de l'intégration du genre dans les collectivités

territoriales décentralisées (CTD) sont encore embryonnaires. La majorité des communes ne disposent pas de cadres de résultats avec indicateurs genrés (MINPROFF, 2022).

Les outils pertinents incluent :

- des indicateurs sexospécifiques intégrés dans les Plans Communaux de Développement (PCD) ;
- des cadres logiques sensibles au genre ;
- des tableaux de bord communautaires participatifs (Ngatcha-Ribert, 2023) ;
- des audits de genre (ONU Femmes, 2023), qui évaluent les structures et processus institutionnels des CTD selon leur sensibilité au genre.

L'adoption de ces outils permettrait d'assurer une redevabilité accrue, de mieux cibler les besoins différenciés, et de guider l'allocation des ressources.

2. Propositions de politiques publiques locales inclusives

Pour construire une gouvernance locale inclusive, les politiques publiques doivent dépasser la rhétorique et intégrer concrètement la dimension genre dans leurs objectifs, moyens et résultats. Plusieurs axes d'action peuvent être proposés :

- Institutionnaliser le genre dans les CTD : création de cellules genre au sein des mairies, nomination de points focaux genre, intégration du genre dans les organigrammes communaux (FEICOM & GIZ, 2023).
- Réserver un quota de 30 à 40 % de représentation féminine dans les organes décisionnels communaux (conseils, comités de pilotage, commissions).

- Renforcer les capacités techniques des élus locaux sur la planification et la budgétisation sensible au genre (Nzoyem et al., 2022).
- Faciliter l'accès des femmes aux marchés publics communaux et à la commande locale, souvent accaparés par des réseaux masculins (Banque mondiale, 2022).
- Développer des programmes de mentorat et d'accompagnement des femmes en politique locale (UN Women, 2023).

Ces politiques doivent être co-construites avec les bénéficiaires et adaptées aux contextes socioculturels locaux, pour éviter un rejet ou une instrumentalisation du genre.

3. Synergies entre État, CTD, OSC et partenaires techniques

L'intégration du genre dans la décentralisation nécessite une coordination stratégique entre les différents acteurs impliqués. Le rôle de l'État est de fournir un cadre normatif et incitatif, tandis que les CTD assurent la mise en œuvre locale. Les organisations de la société civile (OSC) agissent comme des catalyseurs du changement social, et les partenaires techniques et financiers offrent expertise et financement.

Des plateformes multiacteurs, telles que les Comités de suivi des politiques locales sensibles au genre expérimentés à Maroua et à Bafoussam (Plan International, 2023), ont démontré leur efficacité pour :

- Assurer un dialogue structuré,
- Mutualiser les ressources,
- Et renforcer la transparence.

Par ailleurs, des initiatives telles que le Programme d'appui à la décentralisation (PADDL II) ont facilité l'intégration du genre dans les formations des secrétaires généraux de mairie, mais ces efforts gagneraient à être systématisés à l'échelle nationale (MINDEVEL, 2023).

La consolidation de ces synergies passe par :

- Des conventions de partenariat formelles,
- Des formations croisées entre CTD, OSC et administration déconcentrée,
- Et l'élaboration d'une stratégie nationale de gouvernance locale inclusive, coordonnée par un organe transversal.

Conclusion générale

L'intégration du genre dans le processus de décentralisation et de développement local au Cameroun, bien que consacrée dans les textes normatifs nationaux et internationaux, reste largement en deçà des attentes en termes de mise en œuvre effective et d'impacts transformationnels. Cette étude a permis de démontrer que les collectivités territoriales décentralisées (CTD) fonctionnent encore selon des schémas institutionnels, socio-culturels et économiques peu favorables à une gouvernance véritablement inclusive.

Les diagnostics menés révèlent une faible représentation des femmes dans les instances locales, une accessibilité inégale aux ressources et un déficit de dispositifs institutionnels de promotion du genre. Si certaines initiatives locales – telles que l'insertion de points focaux genre dans les municipalités ou l'adoption de plans de développement local sensibles au genre – marquent des avancées, elles demeurent ponctuelles, peu systématisées et largement dépendantes de l'engagement individuel des acteurs ou de l'appui des partenaires techniques.

Les freins sont multiples : représentations sociales discriminantes, résistances institutionnelles, manque de formation des décideurs locaux, absence de données désagrégées par sexe pour guider les politiques locales. À cela s'ajoute l'invisibilisation des formes de leadership féminin communautaire qui restent peu valorisées dans les sphères de gouvernance formelle.

Toutefois, les perspectives d'une gouvernance locale sensible au genre ne sont pas illusoires. Cette recherche propose une série de leviers structurants, notamment :

- l'instauration de quotas de genre dans les conseils municipaux ;
- la systématisation de la budgétisation sensible au genre ;
- la création de mécanismes de redevabilité et de suivi des politiques publiques locales à travers des indicateurs genrés ;
- la synergie accrue entre l'État, les CTD, la société civile et les partenaires techniques pour co-construire une gouvernance locale plus équitable.

Dans le contexte des engagements du Cameroun vis-à-vis de l'Agenda 2030, en particulier l'ODD 5 (égalité entre les sexes) et l'ODD 11 (villes et communautés durables), il devient urgent de repenser la décentralisation comme un espace d'expérimentation de l'équité de genre. Intégrer le genre ne signifie pas seulement ajouter des femmes dans les structures existantes, mais transformer en profondeur les rapports de pouvoir, les normes sociales et les pratiques de gouvernance.

Enfin, l'appropriation locale des politiques publiques inclusives nécessite un changement de paradigme : passer de l'intégration du genre comme exigence bureaucratique à une lecture critique des rapports sociaux de sexe dans chaque

décision, chaque programme, chaque budget. C'est à ce prix que la décentralisation pourra devenir un véritable levier de justice sociale et de développement local durable.

Références

BACCHI Carol, EVELINE Joan, BINNS Jennifer, 2010, *Mainstreaming Politics: Gendering Practices and Feminist Theory*. University of Adelaide Press, <http://www.jstor.org/stable/10.20851/j.ctt1t30564>; consulté le 28 Juillet 2025

BANQUE MONDIALE, 2022, *Empowering Women in Local Governance: Challenges and Perspectives in Cameroon*. Washington, D.C.

BANQUE MONDIALE, 2022, *Gender and Local Development in Sub-Saharan Africa*. Washington DC.

BANQUE MONDIALE, 2022, *L'égalité de genre et développement local en Afrique francophone : rapport pays Cameroun*.

BANQUE MONDIALE, 2022, *Promouvoir l'inclusion économique des femmes rurales au Cameroun*. Washington D.C. : World Bank Group.

BANQUE MONDIALE, 2022, *Rapport genre et inclusion financière au Cameroun*. Yaoundé : Bureau national.

CEDEF – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nations Unies, 1979.

CHEKA Cosmas, 2007, The State of the Process of Decentralisation in Cameroon. *Africa Development*, CODESRIA, vol 32, n°2, 181–196.

COLLINS Patricia Hill, & BILGE Sirma, 2020, *Intersectionality* (2nd ed.). Polity Press, Cambridge.

CONSEIL NATIONAL DU GENRE, 2022, *Rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes dans les politiques locales*. MINPROFF.

CORNWALL Andrea, 2003, *Whose voices? Whose choices? Reflections on gender and participatory development*, World Development, 31(8), 1325–1342.

CRENSHAW Kimberlé, 1989, *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex. University of Chicago Legal Forum*, 1989(1), 139–167, <http://www.chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8/>

CRESWELL John, & PLANO CLARK Vicki, 2017, *Designing and Conducting Mixed Methods Research* (3rd ed.). SAGE publications

ELECAM, 2020, *Rapport sur les élections municipales et régionales*. Yaoundé.

FEICOM & GIZ, 2023, *Genre et planification locale au Cameroun : État des lieux et bonnes pratiques*. Yaoundé.

GIZ & FEICOM, 2023, *Intégration du genre dans la gouvernance locale : état des lieux dans les communes partenaires du FEICOM*. Yaoundé.

MINAT, 2021, *Bilan de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun*. Rapport de suivi, Yaoundé.

MINDDEVEL, 2023, *Rapport d'évaluation du PADDL II : Décentralisation et genre*. Yaoundé.

MINPROFF, 2023, *Rapport national sur l'intégration du genre dans la planification locale au Cameroun*.

MINPROFF, 2022, *Intégration du genre dans les collectivités territoriales : cadre de suivi et évaluation*. Yaoundé.

MINPROFF, 2022, *Rapport national sur la mise en œuvre des politiques genre dans les CTD*. Yaoundé.

Objectifs de Développement Durable (ODD). Nations Unies, Agenda 2030.

ONU Femmes, 2023, *État de la participation politique des femmes au Cameroun : défis et perspectives.*

ONU Femmes, 2023, *Guide pour une gouvernance locale inclusive au Cameroun.* Yaoundé.

ONU Femmes, 2023, *L'intégration du genre dans les processus de gouvernance locale en Afrique francophone : défis et perspectives.* Dakar : ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre.

ONU Femmes, 2023, *Leadership féminin et gouvernance locale : résultats du programme Femmes et pouvoir communal.* Yaoundé.

Paillé Pierre & Mucchielli Alex, 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Paris : Armand Colin.

PLAN INTERNATIONAL, 2023, *Bâtir une gouvernance locale sensible au genre : expériences pilotes au Cameroun.* Douala.

PNUD, 2021, *Budgétisation sensible au genre en Afrique francophone : Guide pour les collectivités territoriales.*

PNUD, 2022, *Rapport annuel sur les ODD au Cameroun.* Yaoundé.